

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

Considère l'intérêt de l'acquisition des faïences d'Antony Pitot pour le musée municipal.

Approuve l'acceptation du don proposé par Madame Gilone Pitot, ainsi que son affectation et son inscription à l'inventaire des collections du musée municipal, après avis de la Commission Scientifique Régionale.

Autorise Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches dans ce sens.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**